



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS

SECTION JEUNES

Réunion du 06.12.19

Présents :

Madame SALDANA

Messieurs JUILLAN - LUCAS – AGASSE – REALLAND – BRAULT – BERTRAND - MAURIN
THEVENIN – GABAS.

Excusés : Mesdames UHLMANN - Messieurs BIAU – SENTEIN – DAIRE.

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.

MATCHS A JOUER et ou A REJOUER avec nouvelle date

Suite aux différents arrêtés municipaux interdisant l'utilisation des installations sportives,
Suite aux décisions de la Commission Régionale des Règlements Contentieux et Contrôle de Mutations

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires, et notamment de la chronologie initiale des matches, décide de reprogrammer les rencontres sur les journées de rattrapage mentionnées au calendrier de la L.F.O

Les rencontres programmées le 21 ou 22 décembre et 4 ou 5 janvier 2019 pourront se jouer en semaine avec des 2 clubs (demande à saisir sur FOOTCLUBS)

Liste arrêtée au 06.12.19

→ <https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/8b890f40126331c15e177017e9e66615.pdf>

U18 REGIONAL 1

Suite à la qualification des clubs de BLAGNAC FC et RODEZ AV. pour le 1^{er} tour Fédéral en Coupe GAMBARDELLA Crédit Agricole qui doit se dérouler le week-end du 14 et 15 décembre,

La Commission décide de reporter les matchs :

U18 REGIONAL 1 – Poule B :

- BLAGNAC FC / MONTAUBAN FC TG du 14.12 au 21.12
- COLOMIERS US / RODEZ AV. du 14.12 au 21.12

Les rencontres fixées au 21.12 pourront se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

U 18 REGIONAL 2

Suite à la qualification des clubs de MENDE AV. FOOT LOZERE et MURET AS pour le 1^{er} tour Fédéral en Coupe GAMBARDELLA Crédit Agricole qui doit se dérouler le week-end du 14 et 15 décembre,

La Commission décide de reporter les matchs :

U18 REGIONAL 2 – Poule A :

- CASTELNAU CRE. 2 / MENDE AV.FOOT LOZERE du 14.12 à une date ultérieure

U18 REGIONAL 2 – Poule B :

- CANET ROUSSILLON 2 / MURET AS du 14.12 à une date ultérieure

Les rencontres fixées au 21.12 pourront se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

U14 REGIONAL 2

Poule B

Match CARCASSONNE FAC / SC NARBONNE non joué le 16.11.19 reporté au 21.12.19

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 05.02.2020

⇒ Refus de la Commission, la rencontre est programmée sur la 1^{ère} journée de rattrapage prévue au calendrier de la LFO

La rencontre est donc maintenue le 21.12.2019

Poule D

Match RODEZ 2 / POLE PASTEL du 04.04.2020

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 18.04.2020, en raison de l'absence de l'équipe de POLE PASTEL pour un tournoi au Portugal.

⇒ Refus de la Commission.

La rencontre est donc maintenue le 04.04.2020

Toutefois avec accord des 2 clubs, la rencontre pourra se jouer avant le 04.04.20

Le Secrétaire
Monsieur JUILLAN

Le Président
Monsieur LUCAS